

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom PASCAT ALAIN
Adresse mail daf.siege@imc-ne.org

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus
Raison sociale ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST
Siren 313872897
Code NAF 87.20A - Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
Adresse 65 RUE EDMOND ROSTAND 51100 REIMS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 375

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE -
Nombre de niveaux ou coefficients -
Résultat final en % 0.20
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes
Nombre de points obtenus 39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Motif de non calculabilité Absence d'augmentations individuelles

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en % 0.30
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes
Nombre de points obtenus 15

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	femmes
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	79
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	80
Résultat final sur 100 points	99
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	31/01/2024
Site Internet de publication	https://www.imc-ne.org/informations-legales
Modalités de communication auprès des salariés	-